



**P.V CRQD N° 15 du : 28 Février 2011**

Membres Présents : Mrs KARTALI/ DJ – BENSAHLI/A – BOUHADIBA/F

Ordre du jour: AFFAIRES DISCIPLINAIRES / CHAMPIONNAT R1& R2

**AFFAIRES DISCIPLINAIRES**

**AFFAIRE N°89: Ren : NASR ES SENIA – U.S.Ténés S/G R1 du 25/02/2011**

- ☞ Vu la feuille de match signalant :
- ☞ Défaut de présentation de licence du joueur BENHADOU .H CNI N°123985 du club NASR ES SENIA.
- ☞ 2<sup>eme</sup> Avertissement OFF (A) Mr.OSMANI.A Lic/N°423du club NASR ES SENIA.
- ☞ Disqualification du joueur Mr. OSMANI .M LIC N°420 club NASR ES SENIA pour insulte envers les officiels.
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

**DECISION**

- ⚡ Il est infligé une amende **de 300 DA au Club NASR ES SENIA.**
- ⚡ Il est infligé une amende **de 2.500 DA au Club NASR ES SENIA (2<sup>eme</sup> Avertissement OFF (A))**
- ⚡ Il est infligé une suspension **de 02matches fermes au joueur OSMANI .M LIC N°420 club NASR.**
- ⚡ Il est infligé une amende **de 2.500 DA au Club NASR ES SENIA**

**AFFAIRE N°90: Ren : G.C.Ain. Tedles – J.S.M.Relizane S/G R1 du 25/02/2011**

- ☞ Vu la feuille de match signalant :
- ☞ 2<sup>eme</sup> Avertissement OFF (A) Mr. AOUED.M Lic/N°458du club **G.C. Ain Tedles.**
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

**DECISION**

- ⚡ Il est infligé une amende **de 2.500 DA au Club G.C.Ain. Tedles (2<sup>eme</sup> Avertissement OFF –A-)**

**AFFAIRE N°91: Ren : M.C.Sebdou – H.B.C.Ghazaouet S/G R2 du 25/02/2011**

- ☞ Vu la feuille de match signalant :
- ☞ Avertissement OFF (A) Mr. TORCHAOUI -M. Lic/N°103 du club MCS.
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et financières.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

**DECISION**

- ⚡ Avertissement confirmé OFF (A) **Mr. TORCHAOUI -M. Lic/N°103 du club MCS**



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد  
الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



**AFFAIRE N°92: Ren : I.R.B.Oran – J.P.Ain Bia S/G R1 du 25/02/2011**

- ✍ Vu le rapport des arbitres signalant :
- ✍ Mauvais comportement du joueur REFFAS .M lic N°046 du club IRBO a la fin de la rencontre.
- ✍ Vu le barème des pénalités Administratives et financières.
- ✍ Vu les règlements généraux FAHB.

**DECISION**

- ✚ Il est infligé une suspension *de 02matches fermes au joueur*. REFFAS .M lic N°046 du club IRBO.
- ✚ Il est infligé une amende *de 2.500 DA au Club IRBO*.

**AFFAIRE N°93: Ren : E.S.Oeud.Fodda – O.M.S.B.A S/G R2 du 25/02/2011**

- ✍ Vu la feuille de match et le rapport des arbitres et délégué signalant :
- ✍ Mauvais comportement du joueur DJENOUN .A lic N°230 du club OMSBA a la fin de la rencontre.
- ✍ Vu le barème des pénalités Administratives et financières.
- ✍ Vu les règlements généraux FAHB.

**DECISION**

- ✚ Il est infligé une suspension *de 02matches fermes au joueur* DJENOUN .A lic N°230 du club OMSBA
- ✚ Il est infligé une amende *de 2.500 DA au Club OMSBA*

**AFFAIRE N°94: Ren : J.S.Bethioua – NASR O/Mimoun S/G R2 du 25/02/2011**

- ✍ Vu la feuille de match signalant :
- ✍ Défaut de présentation de licence du joueur HAMEL A.E.K (CNI N° 792609) du club JSB.
- ✍ Vu le barème des pénalités Administratives et financières.
- ✍ Vu les règlements généraux FAHB.

**DECISION**

- ✚ Il est infligé une amende *de 300 DA au Club J.S.B*

TOUTES LES DECISIONS PARUES SUR LE PRÉSENT PV. PRENNENT  
EFFET A COMPTER DU : 03/03/2011

Secrétaire de séance  
BOUHADIBA. F

le président C.R. Q.D  
KARTALI - DJ